

Tennis

8 MARS



Premier tournoi Galaxie de l'année pour le TC Poulx avec 17 participants de Poulx et alentours. Une très belle organisation et un grand merci aux bénévoles et aux familles pour leur aide précieuse.

31^{ème} Salon des Peintres des Capitelles

DU 17 AU 20 MARS



Un franc succès. Des artistes poulxois et d'ailleurs, une qualité artistique toujours plus belle chaque année.



Carnaval de l'école

17 MARS

L'école a fait son carnaval. Après plusieurs années de pandémie, l'école élémentaire a choisi cette année de rendre visite aux séniors des Genêts d'Or.



Duathlon 8/19 ans

26 MARS



Premier DUATHLON pour les 8/19 ans, organisé par Nîmes Triathlon Cocod'AIRAIN. 130 jeunes ont répondu présents. Francois Ratigner est plus que satisfait et réfléchi déjà à quelques nouvelles idées pour l'année prochaine notamment une course adulte l'après-midi.



Lectures théâtralisées

17 MARS

3 AVRIL



Lectures théâtralisées pour les moins de 3 ans par les bénévoles de la bibliothèque à la maison en partage «Les Genêts d'Or».

Trio Borsalino

1^{ER} AVRIL



Un très bon moment passé avec le Trio Borsalino. Un voyage en musique plein d'humour qui a régalé les spectateurs venus nombreux à l'Église Saint-Michel.

FOCUS sur l'Investissement

La section d'investissement est l'expression comptable de l'action structurante de la municipalité, et donc de la mise en œuvre de son projet avec fidélité.

Ses variations, parfois très importantes (renoncement en 2022 du projet de la salle socio-culturelle) d'une année à l'autre, dépendent du choix politique de mener des opérations structurantes et suivent le cadencement inscrit dans les plans de programmation d'Investissement, à l'échelle du mandat.

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉES POUR 2023 (1.480.500 €)

Réalisations programmées :

- Contrat de performance énergétique : poursuite et accélération du remplacement des ampoules LED éclairage public.
- Câblage informatique des bâtiments de la Mairie et renouvellement des ordinateurs de la salle informatique de l'École.
- Réfection de voiries.
- Cours de tennis : réalisation de la deuxième tranche.
- Mobiliers divers (crèche).
- Acquisition du terrain «les Violettes» dans le cadre de la convention opérationnelle «Abords et Centre ville» conclue en 2015.

Études pour des projets :

- Maison des Associations.
- Audit des bâtiments communaux : écoles, crèche.
- Cours Oasis de l'école.
- 3^{ème} tranche Route Départementale 135.
- Plan Local d'Urbanisme.

La situation actuelle, 4 emprunts sont en cours de remboursement :

- Pas d'emprunt toxique.
- Pas d'emprunt en devises.
- Pas de taux variable indexé sur l'inflation.
- Des Emprunts à taux fixe avec des remboursements constants.

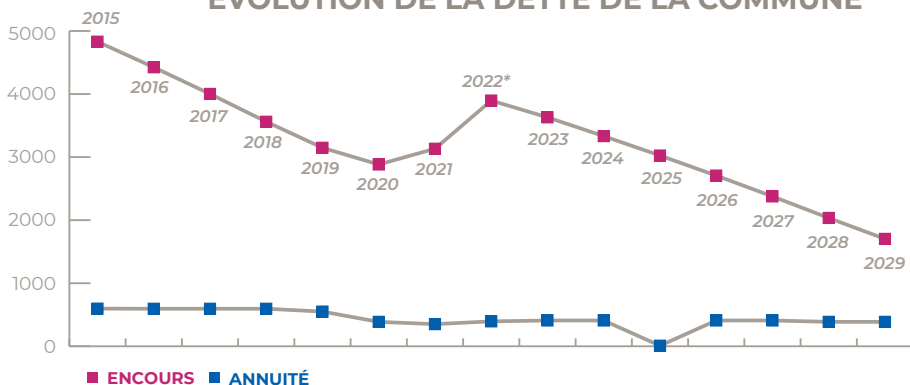
LA DETTE DE LA COMMUNE, en toute transparence

STRUCTURE DE LA DETTE EN 2023

MONTANT EMPRUNTÉ	Date d'emprunt	Amortissement (Intérêts et Capital)	Capital restant dû au 31/12/2022	Taux	Date de fin
5.451.087,85	01/01/2002	2.541.667,01	218.513,39	4,14 %	20/12/2031
979.457,00	25/02/2003	121.565,94	19.629,76	2,09 %	25/02/2027
250.000,00	05/11/2020	234.182,01	16.053,62	0,74 %	01/05/2035
999.000,00	25/04/2022	999.000,00	43.246,71	1,57 %	01/05/2042

En K€

ÉVOLUTION DE LA DETTE DE LA COMMUNE



* Encours : 4367 - 470 = 3897 / Annuité : 865 - 470 = 395

470 = prêt de trésorerie remboursé la même année (salle socio-culturelle)

La capacité de désendettement pour la Commune évolue favorablement avec :

- Une annuité de remboursement constante à partir de 2023 : 409 k€ (capital et intérêts).
- La baisse de l'encours de la dette se poursuit.
- Pas de recours à l'emprunt pour les investissements futurs.
- Une diminution progressive des intérêts de la dette.



Christian GUIHERMET

Adjoint, délégué
aux infrastructures



Le coworking est une tendance en croissance dans le monde des affaires. Les travailleurs indépendants, les entrepreneurs et les petites entreprises cherchent de plus en plus à partager des espaces de travail pour collaborer, échanger des idées et se développer ensemble. Les particuliers de plus en plus adeptes du télétravail trouveront dans ce tiers-lieu, un local adapté à un mode de travail nouveau.

Le Connecteur un service de la municipalité pour les Poulxois

Le lancement d'une salle de coworking est donc une initiative prometteuse pour les forces vives de Poulx et des environs. Le 15 mars 2023 à

partir de 10h, une rencontre de professionnels était organisée par la commune autour d'un «brunch» pour faire découvrir les installations et les locaux. De l'avis de tous, l'aménagement est une réussite tant en équipements dédiés qu'en qualité des matériaux. Local intimiste et convivial que vous pouvez découvrir à l'Espace Garrigues. Une permanence est assurée tous les matins dans le cadre du Label «Tiers-lieu Occitanie».

Cour Oasis : réunion de concertation



*«Pour réussir
à l'école,
mieux vaut ne
pas manquer
la récréation !»*

C'est par cette phrase que Bertrand Coudray, chargé de projet au pôle paysage du cabinet CEREG, débute la présentation du projet de désimperméabilisation et végétalisation des cours de l'école Georges Brassens.

La municipalité avait donné rendez-vous aux enseignants, aux parents d'élèves et aux Poulxois pour une réunion de concertation le 20 avril en fin d'après-midi. Après un accueil par les deux adjoints en charge de ce projet, le bureau d'études rappelle les enjeux et l'esprit que nous avons souhaité donner à la réfection de la cour. La place de l'enfant et son bien être sont au centre des aménagements.

Des explications claires, des documents détaillés pour illustrer les nouvelles cours avant le traditionnel «questions / réponses» qui a permis de débattre sur des idées constructives et de bon sens.

Place maintenant aux études d'avant-projet et aux demandes de financements auprès des partenaires financiers, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Conseil Départemental du Gard.

*Ce projet
s'inscrit
parfaitement
dans une
démarche
«développement
durable».*

■ **Il réduit les îlots de chaleur** en végétalisant la cour, en utilisant des matériaux clairs et perméables, et en créant des zones d'ombre.

■ **Il favorise la biodiversité** en accueillant des espèces végétales et animales adaptées au milieu urbain.

■ **Il améliore le bien-être des élèves et des enseignants** en proposant des espaces de détente, de jeu, d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement.

■ **Il renforce le lien social** en impliquant les usagers dans la conception, la réalisation

et l'entretien de la cour.

■ **Il participe aux économies d'énergie** en rafraîchissant l'environnement immédiat de l'école et en protégeant les façades du rayonnement solaire direct.



Angélique BRAGUIER PANCINO

Adjointe, déléguée à l'enfance
à la jeunesse et
à la communication

AIRE DE JEUX



La sécurité des aires de jeux est contrôlée tous les 2 ans et si nécessaire des mises aux normes sont effectuées. C'est le cas cette année, c'est pourquoi l'aire de jeux a été fermée au public entre septembre et mars.

Afin d'apporter du renouveau et prendre en compte cette fois les plus petits, demande qui avait été faite lors de la campagne. Vous trouverez désormais une maisonnette (1-6 ans), un jeu à ressort (2-8 ans), un carrousel (3-12 ans) et une balançoire horizontale aussi appelée «tape-cul» pour les 3-12 ans. Ainsi les assistantes maternelles ou les mamans de tout petits pourront venir s'y détendre à l'ombre du grand cèdre.

Ces nouveaux jeux ont coûté 20 000 euros à la commune avec la reprise du sol en gravier roulé.



SALLE INFORMATIQUE

L'école élémentaire est équipée d'une salle informatique depuis plus de 15 ans. Donnés à l'origine par un parent d'élève, les ordinateurs ont été depuis reliés au réseau, et entretenus par la municipalité.

Un équipement précieux. L'informatique est une discipline à part entière dans le programme scolaire. La plupart des classes y viennent une fois par semaine apprendre le traitement de texte, la manipulation de logiciels éducatifs, ou encore pour apprendre à effectuer des recherches. Les élèves préparent le B2i (Brevet informatique et internet) dont le niveau 1 est validé en fin de CM2.

Cette année, la mairie a fait le choix de renouveler les 14 ordinateurs de la salle informatique devenus obsolètes. 4 appareils ont déjà été remplacés, les 10 autres le seront à la rentrée. Coût de l'investissement : 7800 euros.

Les actions du CCAS

GOÛTER DE NOËL

Les seniors de 75 ans et plus inscrits sur les listes électorales seront invités par le CCAS à une après-midi festive à la salle des fêtes le mercredi 6 décembre 2023. Cette après-midi festive sera placée sous le signe de la gourmandise avec un délicieux goûter sucré mais aussi un spectacle qui mêlera strass, paillettes, plumes, danses et chants.

Ces moments de partage, importants pour nos seniors et interrompus pendant 3 ans pour cause de crise sanitaire, permettent de se retrouver, d'échanger et de briser l'isolement.

KIT RAFRAÎCHISSANT

Le CCAS offrira cette année aux personnes inscrites sur la liste des personnes vulnérables un kit rafraîchissant composé d'un brumisateur, un éventail et un paquet de bonbons mentholés. Les membres du CCAS iront directement porter ces kits à leur domicile.

SUBVENTION SPÉCIALE

Le CCAS a voté une subvention spéciale à l'association qui prend en charge les ateliers «équilibre» et «mémoire» adressée aux seniors. Cette subvention viendra en déduction de leur adhésion annuelle. Une aide financière précieuse pour cette prise en charge essentielle pour nos aînés.

CINÉMA EN PLEIN AIR

L'été dernier, le cinéma en plein air, organisé par le conseil municipal des enfants et offert par la municipalité a connu un réel succès.



Cette année c'est le CCAS qui proposera une séance de cinéma plein air le mardi 22 août en nocturne avec en projection le très beau film «Donne-moi des ailes» de Nicolas Vanier.

> AGENDA <

■ **16 JUIN**
FÊTE DE L'ÉCOLE
MATERNELLE

■ **17 JUIN**
ROCK SOUS LES PINS

■ **23 JUIN**
FÊTE DE L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE

■ **24 JUIN**
30 ANS DU SMG. G.

■ **24 JUIN**
CHASSE AU TRÉSOR
organisée par le CME

■ **DU 30 JUIN
AU 2 JUILLET**
FÊTE VOTIVE

■ **13 JUILLET**
FÊTE NATIONALE

■ **22 AOÛT**
CINÉMA EN PLEIN AIR
organisé par le CCAS

■ **2 SEPTEMBRE**
FORUM DES ASSOCIATIONS

■ **22 SEPTEMBRE**
DUO NOCTURNE

■ **7 OCTOBRE**
BEAVER TRAIL

■ **7 OCTOBRE**
OCTOBRE ROSE

■ **9 OCTOBRE**
DON DE SANG

■ **31 OCTOBRE**
HALLOWEEN

■ **4 & 5 NOVEMBRE**
SALON TIBÉTAÏN

■ **11 NOVEMBRE**
COMMÉMORATION

■ **18 NOVEMBRE**
CONCERT TRIO VOCAL «ILTA»
Eglise

■ **19 NOVEMBRE**
SALON DU LIVRE

■ **DU 24 AU 26 NOVEMBRE**
EXPOSITION ALIZARINE

■ **2 & 3 DÉCEMBRE**
TÉLÉTHON

■ **6 DÉCEMBRE**
GOÛTER DES AÎNÉS
organisé par le CCAS

■ **10 DÉCEMBRE**
NOËL DES ENFANTS
organisé par la municipalité

■ **DU 15 AU 17 DÉCEMBRE**
TEAM POULX TRAIL

■ **16 & 17 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL
organisé par Entartcom



QUID DES SANCTIONS ?

Depuis 2020, c'est l'Office français de la biodiversité (OFB) qui s'occupe de la « police de l'eau ». Leur travail est de contrôler le respect des restrictions d'eau appliquées à votre secteur. Cette surveillance vise autant les agriculteurs, les entreprises et les collectivités que les particuliers. Même si le travail des agents de l'OFB est avant tout lié à la sensibilisation et compte principalement sur la responsabilité individuelle, vous risquez des amendes en cas de non-respect des règles. Si vous remplissez votre piscine alors que c'est interdit, l'amende est de 1 500 euros.

Eve MALLIER
Adjointe, déléguée
à l'environnement



**EXTENSION
DES RESTRICTIONS
DES USAGES DE L'EAU
ET PASSAGE EN CRISE SUR NOTRE
COMMUNE** (sous réserve des décisions
modificatives de la Préfecture)

Seuls sont autorisés les usages prioritaires de l'eau, concourants à :

- l'alimentation en eau potable des populations,
- la survie des espèces aquatiques,
- l'abreuvement des animaux,
- la sécurité civile,
- la salubrité publique.

Devant l'urgence à agir face aux enjeux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, chaque territoire devra s'adapter au changement climatique.